

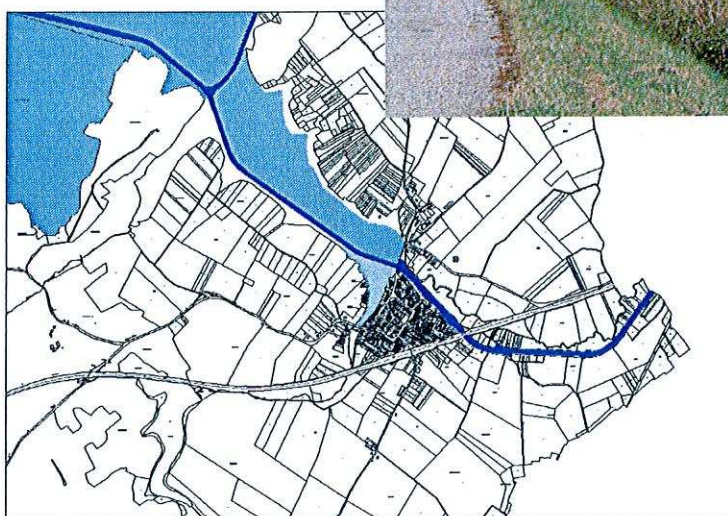
# PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE GONDREXANGE



## ANNEXES SANITAIRES SCHEMA DES RESEAUX EXISTANTS

# F

Approbation du PLU  
par DCM du 19.09.2006



ECOLOR  
7, place A. Schweitzer  
57 930 FENETRANGE

2005

## **LES RESEAUX EXISTANTS**

La présente notice, rédigée en application de l'article R 123-14-3° du Code de l'Urbanisme, a pour objet d'exposer la situation actuelle des Schémas des réseaux d'eau et d'assainissement

### **I – ALIMENTATION EN EAU POTABLE (A.E.P.)**

La commune est affiliée au Syndicat des eaux de Lorquin – Gondrexange dont le siège est à la mairie de Lorquin.

Le territoire communal ne présente ni captage ni périmètre de protection.

### **II – ASSAINISSEMENT**

La commune de Gondrexange dispose d'un réseau d'assainissement unitaire qui collecte les eaux après traitement individuel. (réseau d'assainissement pluvial)

Les rejets se font dans le ruisseau de Gondrexange.

Une étude diagnostic des réseaux d'assainissement des communes du bassin versant du ruisseau de Gondrexange est en cours d'élaboration au sein de la Communauté de Communes du Pays des 2 Sarres.